

Tour d'horizon des acteurs en charge de l'hébergement et de l'assistance aux Sans-Abri à Lyon

A fin décembre 2020, environ 1300 personnes sur la Métropole de Lyon ont appelé ou appellent le SAMU Social (115) pour réclamer un hébergement provisoire ou pérenne. En familles ou isolées, vivant dans la rue ou au mieux dans les squats ou des campements de fortune, ces SDF n'ont généralement pas de masques malgré les distributions organisées et leur santé physiologique et psychologique est fragile.

Les temps d'attente pour accéder aux places d'hébergement sont trop longs mais un tour d'horizon des nombreux acteurs publics et associatifs, dont la grosse organisation ALYNEA qui gère le SAMU social permet de constater que ce ne sont pas les moyens humains et financiers qui manquent mais ils s'entrecroisent souvent, selon le témoignage d'un SDF dans l'article suivant dont voici un extrait :

Extraits d'ActuLyon(17/01/2021) https://actu.fr/auvergne-rhone-alpes/lyon_69123/lyon-les-temoignages-terribles-de-sdf-dans-leurs-tentes-sous-la-neige-place-de-la-republique_38776455.html

Ils seraient près d'un millier environ à vivre dehors dans le centre-ville de Lyon. Quelle solution leur proposer? Leur apporter? La question est complexe. Sandrine Runel, la 9e adjointe au maire de Lyon chargés de la Solidarité et de l'Inclusion Sociale est régulièrement pointée du doigt par les riverains des campements qui n'en peuvent plus des nuisances engendrées par la présence des sans-abris très souvent accompagnés de leurs chiens.

Les élus du 2e arrondissement, bien que se situant dans l'opposition à l'exécutif Lyonnais sont eux aussi préoccupés par la situation en devant notamment faire face à la colère des riverains.

Dans la nuit de samedi à dimanche, Jean-Stéphane Chaillet, adjoint au maire d'arrondissement est allé à la rencontre de plusieurs habitants du campement de la Place de la République. Avec du café chaud, et pour essayer d'en convaincre quelques-uns d'accepter d'aller se mettre au chaud dans des foyers d'accueil. La neige tombait alors très fort sur les malheureuses tentes.

La ville de Lyon manque cruellement de solution d'hébergement d'urgence. Sandrine Runel, l'adjointe de Grégory Doucet rappelle d'ailleurs que « l'hébergement des sans-abri relève de la compétence de l'Etat. La ville fait beaucoup mais elle ne réussira pas seule... »

La priorité de son action, immédiatement après son élection, a été d'intervenir dans le bidonville des Chartreux « où des familles avec enfants vivaient dans des voitures. En se chauffant avec des réchauds à gaz... »

L'élue explique qu'un terrain a été trouvé pour accueillir dans des conditions plus dignes les SDF de République. Une solution qui leur permettrait de rester avec leurs animaux. Récemment, un gymnase leur avait été proposé mais les sans-abris n'ont pas voulu y aller à cause des chiens qui ne pouvaient pas entrer.

Aux dernières nouvelles (23 janvier), tweet de Sandrine RUNEL :

	<p>23 janv.</p> <p>L'action sociale reprend toute sa place à la @villedelyon</p> <p>A la rue depuis plusieurs semaines, ce soir, toutes les personnes qui vivaient sous des tentes place de la République sont à l'abri et ont pu intégrer un hébergement pérenne avec leurs animaux.</p> <p>#solidarité #Hebergement</p> <p>Grégory Doucet et Préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes et du Rhône</p>
---	--

Dans les pages qui suivent, une brève description de chacun des acteurs locaux en matière d'hébergement d'urgence, soutenus pour la plupart par l'Etat (Ministère du Logement : Emmanuelle WARGON) et sa Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DDCS : Christel BONNET)

1. Mairie de Lyon : Sandrine RUNEL

a. L'hygiène

La Ville de Lyon met gratuitement à la disposition des SDF des bains douches qui proposent 22 cabines individuelles. Cet équipement a été modernisé en 2015-2016 et propose un accès inconditionnel, fonctionnel et optimisé à l'hygiène :



Les bains douches municipaux Delessert sont situés 13 rue Benjamin Delessert (7^{ème} Métro B Gerland ou Debourg - horaires d'accès : du lundi au vendredi de 7h30 à 14h30.

b. Restaurant social, distributions de repas, épiceries solidaires

Plusieurs solutions sont proposées par la Ville de Lyon qui travaille en lien étroit avec les associations d'aide. L'accès à l'un des services d'aide alimentaire se fait dans le cadre d'un accompagnement social proposé par la Maison de la Métropole pour les Solidarités.

- Restaurant social : Pour les personnes en grande difficulté et sans ressources, le restaurant social municipal prépare et sert des repas chauds tous les midis, distribués de 11h30 à 15h, du lundi au vendredi.
- Epicerie Sociale : Permettre aux personnes isolées ou aux familles de se procurer des produits alimentaires et d'entretien à un prix réduit, c'est le rôle des épiceries sociales "Le panier des Gônes" (5^{ème}) et "Le panier de l'Entraide" (3^{ème}).
- Aide associative : En termes d'aide alimentaire, des associations prennent le relais pour aider les plus démunis. Elles proposent des repas ou la distribution de repas dans la rue ou de produits alimentaires.

Vous pouvez consulter la liste des associations concernées et les lieux de distribution dans le Guide de l'Urgence Sociale.

2. Maison de la Métropole pour les Solidarités (MMS)

Les Maisons de la Métropole pour les Solidarités sont des espaces d'accueil social unique réunissant les services de la Métropole et du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Lyon. Le Centre communal d'Action sociale (CCAS) de la Ville de Lyon et ses partenaires apportent des solutions pour améliorer le quotidien et faire face aux difficultés de la vie. C'est par le seul biais des MMS que l'on peut accéder à tous les services du CCAS.



La première prise en compte se fait sans rendez-vous, les demandeurs sont ensuite accompagnés par un professionnel unique dédié, qualifié pour les renseigner sur leurs diverses démarches et bénéficier de l'ensemble des aides et des accompagnements sociaux tels que :

- Obtenir une adresse administrative. Pour ceux qui n'ont pas de domicile fixe ou stable, un service de domiciliation leur permettra de recevoir leur courrier et ainsi de faire valoir certains droits et prestations.
- Faire face à des difficultés passagères, la MDMS peut aider à déposer un dossier d'aide financière concernant le logement, l'alimentation, les loisirs, la santé, faire une demande de microcrédit ou accéder aux épiceries sociales.
- Être accompagné dans les démarches administratives.
- Être aidé pour la mise en place d'un dossier de Revenu de Solidarité Active (RSA) . Une fois dans le dispositif RSA, les demandeurs sont suivis et accompagnés par un référent pour construire un retour à l'emploi.

Par ailleurs les Maisons de la Métropole pour les Solidarités proposent également un accompagnement à chaque étape de la vie des Lyonnaises et Lyonnais, de l'accompagnement des familles et des jeunes enfants (consultations médicales pour les nourrissons), à celui des personnes âgées et/ ou en situation de handicap.

Vous trouverez au moins une Maison de la Métropole pour les Solidarités dans chaque arrondissement.

A noter que la plateforme digitale du Grand Lyon Toodego que certains connaissent s'est mise à la disposition des Sans-Abri pour flécher les lieux d'accueil : <https://www.toodego.com/services/covid-19/cartographie-de-lurgence-sociale/>

Par ailleurs, sur son site <https://met.grandlyon.com/precarite-et-solidarite-queles-sont-les-aides-de-la-metropole/>, la Métropole de Lyon publie les informations suivantes :

Avec son programme « zéro retour à la rue », la Métropole de Lyon permet déjà à 800 personnes de dormir sous un toit. La Métropole veut aller encore plus loin pour ce nouveau confinement et s'appuie sur l'expérience de deux structures pour héberger 150 personnes isolées.

- 396 000 € à Alynéa pour héberger 35 ménages à Villeurbanne.
- 650 000€ à Le Mas pour héberger 50 personnes dans des petites maisons « tiny houses » à Villeurbanne et pour accueillir 20 femmes victimes de violence conjugale dans l'ancienne bibliothèque de Bron.
- 260 000€ pour 6 associations qui aident les plus fragiles

La Métropole va débloquer un budget de 260 000 euros et prêter des locaux inoccupés pour aider des associations à distribuer de la nourriture et des produits d'hygiène :

- 60 000 € aux Restos du cœur,
- 40 000 € au Secours populaire,
- 60 000 € à la Banque alimentaire,
- 40 000 € au Secours catholique,
- 50 000 € à la Croix-Rouge et mise à disposition d'entrepôts pour la préparation des colis,
- 10 000 euros à la fédération étudiante Gaelis et mise à disposition de la Halle Debourg Lyon 7e.

La Métropole accorde aussi une subvention de 10 000€ à Emmaüs Connect. Sa mission : connecter les plus précaires pour qu'ils puissent faire leurs démarches sociales en ligne, répondre à une offre d'emploi, suivre des cours à distance... Lors du premier confinement, l'association a connecté 25000 personnes et équipé 16000 jeunes.

Le bus info santé social, avec à son bord des professionnels de santé et des travailleurs sociaux de la Métropole, part à la rencontre des publics en difficulté pour leur porter assistance pendant la crise. Il se déplacera notamment auprès des familles hébergées par la Métropole dans des hôtels, pour leur parler des services de santé et des aides qui existent, leur distribuer des masques, du gel hydroalcoolique et des produits d'hygiène.

2 500 litres de gel hydroalcoolique et 306 500 masques chirurgicaux par mois : voilà ce dont ont besoin les services d'aide à domicile missionnés par la Métropole pour travailler en toute sécurité pendant l'épidémie. La Métropole va prendre en charge ce surcoût important estimé à 100 000 € par mois.

La Métropole va verser une subvention de 60 000 euros à la fondation Action Recherche Handicap et Santé (ARHM). Sa mission ? Assurer le suivi des personnes dont la santé mentale est fragilisée par le confinement.

La Métropole soutient aussi la plateforme Live – pour Ligne Info Vinatier Écoute : un numéro de téléphone lancé par le centre hospitalier Le Vinatier en mars dernier. Au bout du fil, des professionnels de la santé mentale écoutent et orientent les personnes qui souffrent de troubles mentaux, leurs proches et les professionnels qui travaillent dans ce secteur (04 37 91 55 99 de 8h à 20h ou par mail LIVE@ch-le-vinatier.fr)

Avec la crise sanitaire, le nombre de personnes au RSA augmente dans la Métropole de +9,5 % depuis janvier 2020. En septembre 2020, 44199 bénéficiaires ont été indemnisés. Pour les aider à traverser la crise et retrouver du travail, la Métropole travaille en étroite collaboration avec les structures de l'insertion professionnelle.

Réactivation de la plateforme-RH, en partenariat avec la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMI'e). Créée lors du premier confinement, cette plateforme facilite l'accès des bénéficiaires du RSA aux emplois et activités de première nécessité. Pendant le premier confinement, cette plateforme a permis de recueillir 927 candidatures.

Mesure exceptionnelle pour les bénéficiaires du RSA : il est possible de cumuler le RSA et des revenus d'activités pendant deux mois à partir de l'entrée en vigueur des mesures de confinement. La condition : que cette activité se fasse dans les différents secteurs d'activités de première nécessité.

Exonération de 50% des sommes à reverser par les Ateliers et chantiers d'insertion (ACI) pour l'année 2020. Le coût de cette mesure est évalué à 250 000 € à la charge de la Métropole.

Une appli pour les SDF : 70% des personnes à la rue ont un smartphone. Cette application leur permettrait d'accéder à l'ensemble des lieux, des aides et des services existants sur le territoire.

3. Maison de la Veille Sociale (MVS)

La veille sociale pour l'hébergement des personnes en grande difficulté ou sans-abri s'appuie sur des dispositifs associant de nombreux partenaires. Il est inutile de se présenter directement dans les centres d'hébergement. L'information et l'orientation auront lieu en appelant le 115.

La Maison de la Veille Sociale du Rhône porte le SIAO (Services intégrés de l'accueil et de l'orientation) du département :

- recueil de la demande d'hébergement des personnes privées involontairement de domicile personnel,
- orientation vers l'offre d'hébergement disponible auprès des structures adhérentes du groupement,
- soutien de la sortie d'hébergement vers le logement social.

La MVS est un groupement d'intérêt Public dont est membre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Lyon aux côtés d'autres partenaires institutionnels, tels que l'Etat, le Département du Rhône, la Métropole de Lyon, et associatifs. Le CCAS met 3 agents à disposition de cette structure.

Pour une demande d'hébergement d'urgence, il est nécessaire d'appeler le 115 (appel gratuit). Cet appel permet d'obtenir toutes les informations relatives aux hébergements d'urgence, ainsi que les orientations concernant les besoins de première nécessité. Selon les situations, plusieurs solutions, temporaires ou plus durables, peuvent être proposées aux personnes en difficulté. Une veille mobile constituée d'équipages de maraudes circulent également dans toute l'agglomération lyonnaise.

Le renfort hivernal est une opération renouvelée chaque hiver, sa mise en œuvre consiste en un renforcement de l'offre d'hébergement proposée aux plus démunis tout au long de l'année par la Maison de la Veille Sociale.

La coordination urgence de la MVS avec le partenariat d'associations tels que ALYNEA (le Samu social 69), la Croix Rouge, Médecins du Monde oriente les demandeurs en mettant en priorité à l'abri les personnes les plus vulnérables. Les hébergements débloqués sont à la fois des structures collectives de mise à l'abri, des chambres d'hôtel. En cas de grand froid, sur décision préfectorale, des places d'accueil sont ouvertes sur Lyon, dans des gymnases :



Des associations s'occupent de l'accueil des hébergé-e-s dans ces structures temporaires, le CCAS veille à la coordination logistique avec d'autres directions de la Ville.

Le Guide de l'Urgence Sociale : Régulièrement mis à jour, ce guide pratique concentre les informations utiles aux personnes en grande précarité pour les aider à se repérer dans Lyon et faire face à leurs préoccupations quotidiennes : Où manger ? Se loger ? S'habiller ? Se soigner ? Recevoir son courrier et accéder à ses droits...

4. Association ALYNEA (SAMU Social - <http://alynea.org/>) :

Sur son site la plaquette annonce « 7060 personnes accompagnées par an, 690 hébergées chaque soir, 820 personnes accompagnées vers l'emploi par an 151 salarié.e.s (118 femmes/33 hommes) »

Selon cette même plaquette, « l'histoire commence en 1973 avec la création par des professionnels du secteur social de l'association REGIS. Sa mission vise l'accompagnement de personnes fragiles et leur hébergement en appartements dispersés, avec déjà le souci d'une insertion professionnelle.

En 1967, naît le « service féminin d'accueil », géré par des bénévoles. En 1970, il devient l'« accueil en gare » et élargit son action par de l'hébergement d'urgences sociales, notamment pour femmes et enfants. L'association se professionnalise et devient en 1985 ENTRETEMPS (...)

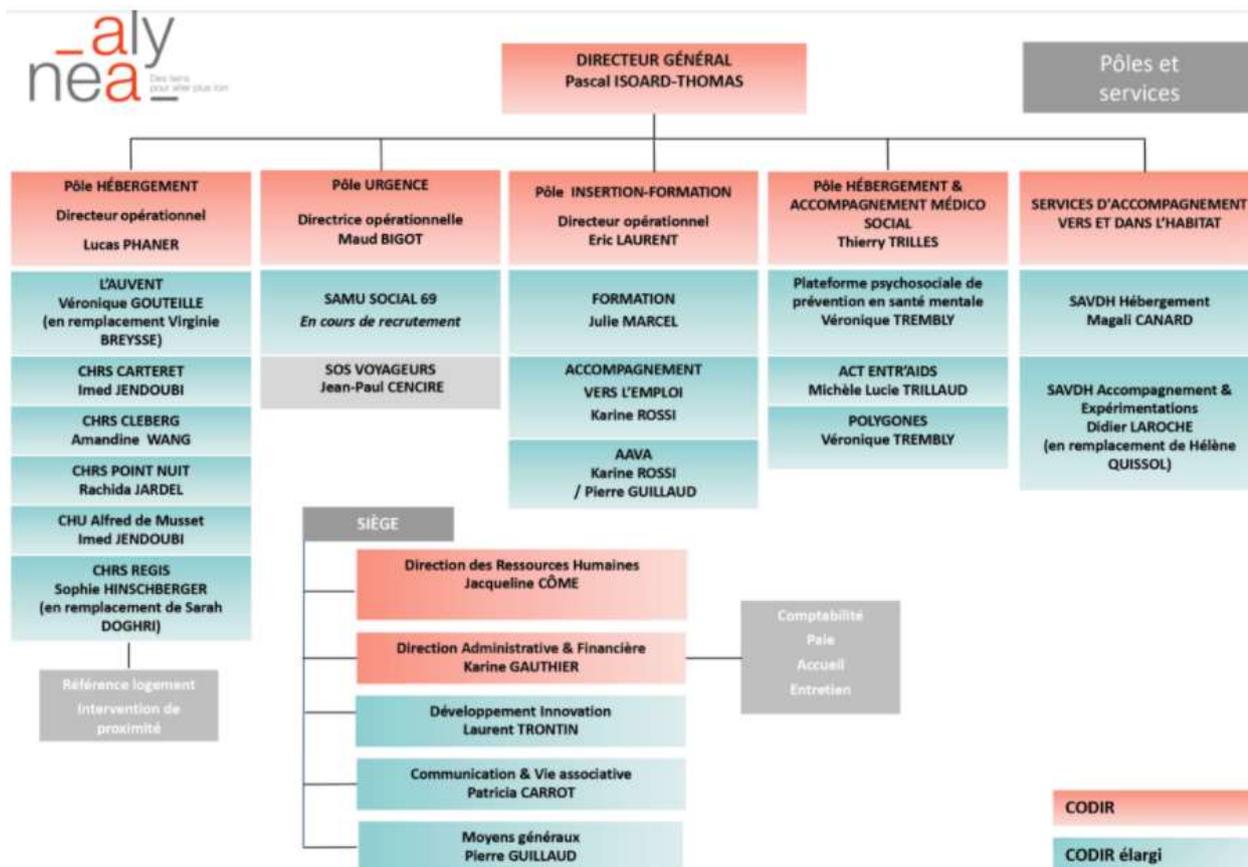
En 2010, REGIS fusionne avec ENTRETEMPS et l'association prend le nom d'ALYNEA (...)

L'articulation des compétences s'est mise en place pour développer un accompagnement global que l'on souhaite médico-psycho-social. Une nouvelle étape s'inscrit en 2017 quand l'association Entr'Aids, qui gère depuis 1991 des Appartements de Coordination Thérapeutique, rejoint ALYNEA »

Philippe IMBERT, président depuis décembre 2020 d'ALYNEA, est directeur RSE chez Eau du Grand Lyon – Veolia. Il est aussi président de l'association CENTSEPT (<https://www.lecentsept.fr/>) qui met « en oeuvre des projets à impact social et environnemental pérennes qui répondent aux besoins des habitants de la Métropole de Lyon, et plus largement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes »

Président	IMBERT	Philippe	
Vice Président	FOUCHER	Bertrand	
Trésorier	GIRAUD	Jean-Pierre	Référent Insertion-formation / Entr'Aids
Secrétaire	LADOUS	Denis	Référent 3PA / Polygones
Secrétaire adjointe	HUGUES	Michèle	Référente CHRS Point Nuit
Membre du bureau	FREDERICQ	Alexandre	Référent SAVDH Hébergement
Membre du bureau	REINMANN	Jean-Pierre	Référent développement durable
Membre du bureau	TIBERGHIE	Philippe	Référent L'Auvent et pôle bénévolat
Administrateur	CENCIRE	Jean-Paul	Responsable SOS Voyageurs
Administrateur	DESCAMPS	Gery	Référent AAVA
Administrateur	FUCHY	Pierre	Référent CHRS Cléberg / pôle bricolage maintenance
Administrateur	GUERRY	François	Référent CHRS Carteret / CHU Musset + banque alimentaire
Administrateur	POIRIER	Philippe	Référent chantier Point Nuit
Administrateur	SEYMARC	Paul	
Administrateur	THEVENIEAU	François	Référent Samu Social
Administrateur	THIVOLLE	Marie-Anne	
Administrateur	TRONCHON	Joël	Référent Insertion-formation
Personne morale	HADIAB	Messaouda	Forum Réfugiés
Personne morale	REYNAUD	Céline	GIE La Ville Autrement
Personne morale	BEZ	Béatrice	Club Soroptimist

Le conseil d'administration nomme la direction générale.



09/12/2020

Organigramme ALYNEA

MODE D'HEBERGEMENT

ALYNEA gère au travers de 5 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) 55 appartements (du T2 au T6) sur la Métropole de Lyon et communes adjacentes. Chaque CHRS dispose de sa propre équipe de permanents : Chef de service, référents socio-administratif, socio-éducatif, éducatifs vie quotidienne et vie collective, conseiller en insertion socioprofessionnelle, maîtresse de maison, veilleur de nuit)

MODALITE D'ADMISSION

L'orientation se fait par la Maison de la Veille Sociale. L'ensemble de nos places y sont mis à disposition.

MISSIONS ET OBJECTIFS

Au cours d'un hébergement temporaire, l'objectif est d'inscrire la personne dans un parcours d'insertion durable en vue de recouvrer une plus grande autonomie, en co-construisant avec l'équipe son projet personnalisé en fonction de ses besoins :

- Accompagner l'obtention d'un droit au séjour.
- Accéder aux droits fondamentaux et sociaux (santé, solidarité, ouverture de droit commun).
- Mobiliser les aptitudes sociales requises pour vivre de manière autonome et en société.
- Veiller à la scolarisation des enfants.
- Favoriser l'intégration sur le quartier et dans la cité.

Dès l'obtention d'un droit au séjour :

- Accéder à un logement autonome ou à une structure d'hébergement adaptée et être capable de s'y maintenir.
- Accéder à une formation professionnelle et à l'emploi au travers de l'intervention d'un conseiller en insertion socio-professionnelle ALYNEA, de l'Atelier d'Adaptation à la Vie Active, etc.

AGRÉMENT : CHRS pour tout public relevant de l'aide sociale à l'hébergement avec des places dédiées à l'insertion et à l'urgence.

FINANCEUR : Etat

5. ENTR'AIDS : Pôle médico-social d'ALYNEA en charge de la Gestion d'Appartements de Coordination Thérapeutique – ACT permettant un accompagnement médical et psychosocial.

Mode d'hébergement :

- une vingtaine d'appartements individuels sur Lyon et Villeurbanne
- une unité de vie semi-collective dans la résidence ARALIS Paul Kruger.

Mode d'admission :

L'orientation se fait par les services hospitaliers et sociaux de la Région.

L'hébergement est acté par la signature d'un contrat de séjour de 6 mois renouvelables qui engage les 2 parties et qui détermine les engagements de chacune

6. La Croix-Rouge : un renfort sur Lyon seulement en période hivernale

La Croix-Rouge française est le 1er opérateur du Samu social en France. Particulièrement active (à Lyon) lors de la période hivernale, notre association est également présente tout au long de l'année dans certains (autres) départements, grâce à son important réseau de bénévoles et de salariés.

Le dispositif d'urgence sociale de la Croix-Rouge française regroupe les activités d'accueil, d'information et de réponse immédiate aux besoins vitaux des personnes sans abri. Il se compose :

de nos équipes mobiles / Samu sociaux,

- du 115 géré par la Croix-Rouge française en propre dans 8 départements (pas à Lyon)
- des SIAO, Services intégrés d'accueil et d'orientation,
- des lieux d'accueil de jour qui offrent des prestations d'aide alimentaire, d'hygiène, de domiciliation...

La priorité de nos équipes sur le terrain est d'aller à la rencontre des personnes à la rue et de maintenir, voire recréer un lien social. L'objectif, quand elles le souhaitent, est ensuite de les orienter vers une solution d'hébergement qui leur convienne.

Notre intervention est fondée sur deux principes :

- respecter le choix des personnes
- proposer en urgence une aide inconditionnelle.

Nos équipes mobiles sont composées de groupes de 3 ou 4 personnes, bénévoles ou salariés formés, et encadrés par un chef d'équipe expérimenté. A bord d'un véhicule ou à pied, ils assurent des tournées (ou maraudes) à des jours et heures fixes afin que les personnes sachent à quel moment elles peuvent les rencontrer. Ces maraudes peuvent être organisées en soirée ou en journée, hiver comme été, et sont renforcées en cas d'urgence (activation du plan Grand froid par exemple).

Lors de ces maraudes, les équipiers du Samu social distribuent des boissons, chaudes ou fraîches, de la nourriture, mais peuvent également fournir de manière exceptionnelle des vêtements, des couvertures, des duvets, des produits d'hygiène... Cette aide matérielle, souvent très appréciée, n'est cependant qu'un prétexte pour établir un dialogue. Petit à petit, à force de rencontres et d'échanges, les contacts se créent, favorisant ainsi le maintien du lien fragile avec la société.

En relation avec le numéro d'urgence sociale 115, les équipes du Samu social peuvent informer les personnes sur les solutions d'hébergement dont elles peuvent bénéficier, leur laissant le choix d'accepter ou non cette aide. Dans certains cas, le transport des personnes vers les lieux d'hébergement est assuré par l'équipe elle-même. Lorsque l'état de santé ou les blessures de la personne le nécessitent, celle-ci est orientée vers un milieu hospitalier par les secours spécialisés.

Une fois arrivée au centre d'hébergement d'urgence (CHU), la personne sans abri va pouvoir bénéficier d'une chambre individuelle (2 personnes maximum) pour la nuit. Sur place, un travailleur social effectue un premier diagnostic et lui propose un accompagnement social adapté à son histoire et à ses besoins.

7. Foyer N.D. des Sans Abris

L'Hébergement d'Urgence est la première mission de l'association, le cœur de notre action. Cela consiste à mettre à l'abri toute personne (isolée, en couple, en famille) orientée par la Maison de la Veille Sociale via le 115 du Rhône. Il s'agit d'une mise à l'abri immédiate et inconditionnelle comprenant le gîte et le couvert, un accès à l'hygiène et la santé, un diagnostic et un accompagnement social pour une orientation vers un dispositif adapté. Le séjour dans un Centre d'Hébergement d'Urgence peut durer aussi longtemps qu'une solution durable et adaptée n'est pas trouvée et adoptée par le Passager.

LE FOYER propose toute l'année 569 places dans 7 centres d'Hébergement d'Urgence dont un Centre d'Accueil et d'Orientation et une Halte de Nuit.



Pendant la période hivernale (de novembre à mars) l'État et les Collectivités locales débloquent des crédits spécifiques pour mettre à l'abri celles et ceux qui sont sans solution d'hébergement : le « Plan Froid ». LE FOYER accompagne ce dispositif avec l'ouverture progressive de différents dispositifs comme des centres d'hébergement temporaire, l'ouverture de places en surcapacité ou de gymnases...

LE FOYER, comme les autres associations du secteur, a fait le choix de confier l'ensemble de ses places d'hébergement d'urgence et d'insertion à la Maison de la Veille Sociale du Rhône, structure qui gère également le dispositif « 115 » (le 115 est le numéro vert de la permanence d'accueil téléphonique chargée de répondre aux situations d'urgence sociale 24h/24, 7 jours sur 7).

Cette organisation qui constitue pour le Rhône le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation), est la seule qui puisse garantir une cohésion entre les acteurs de la Veille Sociale, tout comme l'inconditionnalité et l'équité de l'accueil des demandeurs d'hébergement.

LE FOYER NOTRE-DAME DE SANS-ABRI est membre du Groupement d'Intérêt Économique (GIE) de la Maison de la Veille Sociale, et est ainsi présent dans ses différentes instances.

Accueils de jour : Un Accueil de Jour est un lieu convivial et de proximité qui permet de manière inconditionnelle une mise à l'abri en journée, de toute personne en situation d'exclusion, d'errance, et de grande précarité. Les Passagers bénéficient d'un accueil chaleureux, de conseils, d'une orientation, d'un accompagnement social, de soins, etc. LE FOYER s'investit beaucoup dans ce dispositif souvent méconnu mais primordial, car c'est une ressource ultime contre l'exclusion et un moyen de prévention d'une plus grande précarité. Il peut accueillir jusqu'à 250 personnes par jour au sein de ses 5 accueils.

Actions de santé : L'objectif du service est la prise en compte des difficultés de santé de chaque Passager qui le demande, et son accompagnement vers les services de santé du droit commun. Les Activités de Santé n'ont pas pour vocation à se substituer à la santé du droit commun, mais doivent pallier les manques du système de santé au travers d'actions spécifiques (Lits de Repos, Lieu d'Hygiène, Points Santé). Cette action est assurée par un pôle de professionnels bénévoles et salariés, et par un important partenariat avec les hôpitaux et réseaux extérieurs LE FOYER propose 12 lits de repos permettant d'accueillir des hommes dont l'état de santé ne nécessite pas d'hospitalisation mais des soins légers et un suivi médical.

8. EMMAUS – Fondation Abbé Pierre

Inutile de rappeler que Marie Joseph Henri Grouès, dit l'abbé Pierre est né à Lyon le 5 août 1912.

Le siège de la FAP (Agence régionale RHÔNE-ALPES) se trouve 283 rue de Créqui 69007 LYON mais nul n'étant prophète en son pays, la Fondation ne dispose ni d'accueil de jour ni de centre d'hébergement en région lyonnaise où elle s'occupe essentiellement de la gestion des dons.

Contact 04.37.65.16.52 et 04.37.70.18.25 - cthibaut-george@fap.fr www.fondation-abbe-pierre.fr

9. GIE La Ville Autrement

Le Groupement d'Intérêt Economique La Ville Autrement regroupe 5 membres complémentaires au carrefour du logement et de l'hébergement



- La fondation Aralis
- Le bailleur social Est Métropole Habitat
- La régie Rhône Saône Habitat
- La société villeurbannaise d'urbanisme
- L'association ALYNEA

SON ROLE : Établir un dialogue innovant et donner des réponses opérationnelles nouvelles à l'ensemble des acteurs du développement urbain de l'agglomération Lyonnaise.

Le GIE La Ville Autrement

- est au service des politiques locales de l'habitat et de l'intérêt général avec une large gamme de réponses, qui s'étend de l'hébergement d'urgence à l'accession sociale, en passant par le locatif social et le logement accompagné.
- tisse des relations avec les promoteurs dans la mesure où la qualité et la fiabilité de ses opérations permettent de donner une visibilité à un projet global que la promotion privée pourrait difficilement construire seule.
- place les habitants au cœur de ses préoccupations en leurs donnant des réponses adaptées à leurs besoins actuels et futurs.

10. Club Soroptimist

Agir à Lyon et ses alentours : Cette association propose de découvrir « 1001 manières d'agir pour la transition écologique et solidaire » et entre autres de PARTICIPEZ AUX MARAUDES POUR AIDER LES SANS-ABRI ! participer aux maraudes pour aider les sans-abri : « avec Vestibus, venez aider à récupérer, trier et distribuer des vêtements pour les SDF » (<https://agiralyon.fr/advert/participez-aux-maraudes-pour-aider-les-sans-abris/>)

11. Autres collectifs :

- Jamais Sans Toit <https://jamaisans toit.org/login/> (200 enfants à la rue, 85 familles) : Raphaël VULLIEZ
- Hébergement en Danger (travailleurs sociaux) <https://rebellyon.info/+Collectif-Hebergement-en-danger-+> : Arthur